



INFOS

Mardi 06 août 2024



Banque d'Algérie : une rencontre sur l'exportation avec des acteurs économiques et financiers.



La Banque d'Algérie a annoncé, lundi dans un communiqué, avoir tenu une rencontre de concertation avec les acteurs économiques et financiers nationaux, permettant de recueillir les différents avis et d'examiner les aspects opérationnels liés à la mise à jour des textes en matière d'exportation.

"Une rencontre de concertation entre les responsables de la Banque d'Algérie et les représentants du Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA), l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL), la Compagnie Algérienne de Garantie de Exportations (CAGEX), des experts, ainsi que le représentant de l'Association des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) s'est tenue aujourd'hui, pour recenser et prendre en considération les avis des acteurs directement concernés en matière d'exportation", a fait savoir la même source.

Cette réunion s'inscrit "dans une démarche globale d'organisation de séries de rencontres thématiques avec pour objectif notamment, d'asseoir l'aspect opérationnel dans la mise à niveau des textes d'application, au regard des nouvelles dispositions de la Loi Monétaire et Bancaire", souligne-t-on dans le document.



Présidentielle : Brahim Merad directeur de campagne du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune



Le candidat indépendant aux élections présidentielles du 7 septembre prochain, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné, ce lundi, Brahim Merad directeur de sa campagne électorale.



Présidentielle : 68 accusés placés en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de corruption

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier a ordonné le placement de soixante-huit (68) accusés en détention provisoire et de trois (3) autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans l'affaire de corruption ayant entaché l'opération de collecte des formulaires de souscription des signatures des prétendants à la candidature à la prochaine élection présidentielle, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près ce pôle.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte sur l'affaire des faits de corruption ayant entaché l'opération de collecte des formulaires de souscription des signatures des prétendants à la candidature à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre 2024, le parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier informe l'opinion publique qu'en date des 3 et 4 août 2024, soixante-dix-sept (77) suspects, dont des prétendants à la candidature, ont été présentés à la Justice et qu'une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour octroi d'un indu privilège, trafic d'influence, offre ou promesse de dons en numéraire en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des voix d'électeurs, abus de fonction, obtention de dons en numéraire ou de promesses de voix électorales et escroquerie", lit-on dans le communiqué.

"Après l'audition des accusés en première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement de soixante-huit (68) d'entre eux en détention provisoire et de trois (3) autres sous contrôle judiciaire, laissant les six (6) autres en liberté", selon le communiqué.



[Tenue à Rome de la 3ème session du dialogue stratégique algéro-italien](#)

ROME - La 3e session du dialogue stratégique algéro-italien sur les relations bilatérales, les questions politiques et de sécurité globale, s'est tenue, lundi à Rome, sous la coprésidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane et son homologue italien, M. Ricardo Guariglia, secrétaire général du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Cette session, à laquelle a pris part une importante délégation multisectorielle, a été l'occasion pour les deux parties de procéder à une évaluation d'étape de la coopération bilatérale et de ses perspectives dans les différents secteurs, à la lumière des conclusions adoptées, lors de la deuxième session de ce mécanisme de coopération, tenue à Alger, les 2 et 3 juillet 2024.

Réunion du Conseil de participation de l'État

Un nouveau groupe pour booster les exportations

Les entreprises «confisquées par des décisions définitives de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption» ont fait l'objet, hier, d'une session du Conseil des participations de l'État. Présidé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, la 187e session du CPE s'est ainsi penchée sur «la finalisation des procédures légales relatives au règlement définitif» de ce dossier, lit-on dans un communiqué rendu public, hier. Il y a lieu de rappeler que nombre de biens mobiliers et immobiliers ont déjà fait l'objet d'un transfert vers des entités économiques publiques. D'importantes entreprises appartenant initialement à des hommes d'affaires emprisonnés pour des faits de corruption et de détournement de deniers publics ont été versées dans le secteur public, à l'effet de hâter des projets structurants pour l'économie nationale ou pour doter l'administration de matériel roulant.

Il est, cependant resté de nombreuses autres entités économiques qui sont pendantes malgré les décisions de justice finales. Le CPE d'hier a donc consisté au «transfert de propriété, à titre onéreux, au profit d'entreprises publiques économiques et ce, en exécution des engagements du président de la République», note le communiqué. Il convient de souligner, à ce propos, que les instructions du président Tebboune étaient, on ne peut plus claires dès le départ. Il s'est engagé à ce que les usines et autres biens soient exploités au bénéfice de la collectivité nationale. Ces directives portaient «sur le traitement définitif de ce dossier à travers des modalités adaptées pour la réaffectation des fonds pillés et récupérés au profit de la communauté nationale», explique le communiqué du CPE. Et d'ajouter le souci du Président à ce que ces biens fassent l'objet d'«une exploitation optimale». En d'autres termes, ces transferts ne doivent pas se transformer en biens dormants d'entreprises publiques. Dans un autre chapitre, celui du «renforcement des capacités nationales de réalisation et d'ingénierie dans différents domaines», le Conseil a adopté le projet de «création d'un Groupe de travaux maritimes (GTM)». Cette nouvelle entité économique publique fera office d' «outil efficace pour la réalisation des investissements projetés dans le cadre du développement des infrastructures maritimes», rapporte la même source. Le GTM aura pour principale mission celle d'«accompagner la dynamique que connaît l'économie nationale, notamment dans son volet relatif à la promotion des exportations hors hydrocarbures». Cette décision qui entre «dans le cadre de la mise en oeuvre de la vision stratégique du président de la République», a pour principale finalité, la consolidation de l'acquis en matière d'exportation hors hydrocarbures et donner de réelles perspectives à l'économie nationale, appelée à trouver des débouchés à l'international à sa diversification, actuellement en cours. La création de GTM, comme la finalisation du processus de transfert des biens saisis par décisions de justice aux entreprises publiques, sont autant de décisions susceptibles d'agir sur la dynamique économique et la création d'emplois.

Elle a enchaîné protocoles d'entente et accords de coopération Sonatrach au pas de charge

La Compagnie nationale des hydrocarbures a eu, en effet, pas moins de six contacts.

C'est ce qui s'appelle mettre les bouchées doubles. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on possède la stature de Sonatrach, bras armé économique du pays par excellence... Elle a été qualifiée d'un «des puissants leviers de la souveraineté nationale», par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Sonatrach est en effet la première entreprise du continent africain. Surnommée «la major africaine», elle est classée 12e parmi les compagnies pétrolières mondiales, 2e exportateur de GNL et de GPL et 3e exportateur de gaz naturel. Ses activités constituent environ 30% du PNB de l'Algérie. Dotée d'une remarquable carte de visite, avec de surcroît une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui fait la part belle aux investisseurs étrangers, à la coopération et aux partenariats sur lesquels repose sa stratégie, elle n'a pratiquement aucun mal à conclure des accords de premier plan dans divers domaines. Elle vient d'en faire la démonstration. La Compagnie nationale des hydrocarbures a eu, en effet, pas moins de six contacts avec à la clé des projets de coopération d'envergure en l'espace d'à peine une semaine. Un protocole d'entente (MoU) a été signé, le 29 juillet, entre l'Entreprise nationale des travaux pétroliers (Entp), filiale de Sonatrach, et la National oil wells drilling & workover company (NWD), filiale de l'entreprise libyenne national oil company (NOC), visant la mise à disposition par la partie algérienne d'appareils de forage et de workover, ainsi que de services de maintenance et de formation, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. Le 30 juillet, c'est avec la société canadienne Stream-Flo Industries Ltd, que le groupe pétro-gazier allait conclure un protocole d'entente et un accord de confidentialité. Son objectif étant l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication de composants pour l'industrie pétrolière et gazière. Ce Protocole d'entente permettra aux deux parties de «cadre les travaux qui porteront sur l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte, spécialisée dans la fabrication des composants de têtes de puits, têtes de production et des accessoires d'équipements Oil & Gas», a-t-on expliqué. Sonatrach en compagnie de Sonelgaz cette fois-ci enchaînera le 31 juillet un autre protocole d'entente (MoU) avec la compagnie italienne ENI. Les deux entreprises nationales le signeront à Milan avec la société transalpine afin de conduire conjointement des études de faisabilité d'un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux électriques algérien et italien, à travers la réalisation d'un câble sous-marin reliant les deux pays, Le quatrième rendez - vous de la major africaine aura lieu le même jour dans la capitale lombarde. Le président- directeur général (P-DG) de la Sonatrach, Rachid Hachichi y a tenu une réunion de travail avec une délégation de la compagnie américaine Baker Hughes, conduite par son P-DG, Lorenzo Simonelli, en vue de renforcer la coopération entre les deux parties. Il a été, notamment question des moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements d'énergie et de rechercher de nouvelles opportunités à même de renforcer le partenariat futur avec la compagnie américaine. Dans la foulée l'Algérie et la Côte d'Ivoire conviendront, le 1er août, d'élaborer un projet d'accord de coopération entre les deux pays

dans le domaine de l'énergie, qui sera signé à la fin de l'année en cours. Cet accord est intervenu suite aux entretiens du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, par visioconférence, avec le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly. Ce dernier a mis en avant l'expérience que peut apporter l'Algérie, à travers Sonatrach, dans les domaines de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures (amont et aval), le développement des champs, le raffinage, la production et le transport du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL)... Le tout récent protocole d'entente que Sonatrach signera le sera avec la société égyptienne Petrojet. Il sera paraphé le 4 août. Il aura pour but de permettre d'étudier la faisabilité de créer une société mixte spécialisée dans la conception et la fabrication, en Algérie, d'équipements, ainsi que les prestations de services. Autant de projets qui font état de l'étendue du champ d'action de Sonatrach...



[Stellantis El Djazaïr : 200 conventionnés à l'horizon 2026](#)

«Stellantis El Djazaïr» a organisé la première convention de son réseau de garages multimarques «Eurorepar Car Service» en Algérie, réunissant plus de 80 participants. Cet événement a été l'occasion pour Stellantis de célébrer la performance de l'enseigne depuis son lancement en Algérie et de présenter sa stratégie à horizon 2026, qui portera à 200 le nombre de garages partenaires. Lors de cette convention, les participants ont pu redécouvrir les concepts et les produits phares proposés par «Eurorepar Car Service» qui s'appuie sur une stratégie inédite de distribution de pièces de rechange via les plates-formes logistiques «DistriGo». Celles-ci proposent une offre complète pour les automobilistes algériens, incluant les pièces d'origine des marques du groupe Stellantis ainsi que des pièces multimarques Eurorepar. Avec sa gamme de plus de 17 000 références couvrant 90% des besoins essentiels pour la maintenance automobile, Stellantis ambitionne de devenir le leader de l'entretien et de la réparation multimarque en Algérie, ce qui se traduit par l'accélération des ouvertures de garages. Les garages partenaires ont également eu l'opportunité de partager leurs expériences, bonnes pratiques mais aussi faire part de leurs principales attentes. Ils ont notamment accueilli avec enthousiasme la stratégie de localisation de Stellantis en Algérie qui permet d'assurer la disponibilité d'une offre de pièces aux standards internationaux de qualité et contribuer au développement du tissu industriel local.



[3 milliards de dinars pour le développement local à Aïn Defla](#)

Un montant de près de 3,3 milliards de dinars a été consacré en 2024 pour la réalisation de 280 opérations de développement à travers les communes de la wilaya d'Aïn Defla. Les 280 opérations ont été inscrites dans le cadre du programme d'aide au développement socio-économique des collectivités locales alors que 12 opérations ont été déjà clôturées. La part du

lion revient au secteur des ressources en eau avec 115 projets, suivi des travaux publics avec 83 opérations et du secteur de l'éducation nationale et de la formation professionnelle avec 18 opérations, tandis que plusieurs autres secteurs se partagent les dizaines de projets restants. Le programme en question consiste en la réalisation de différents projets de développement, à l'instar des réseaux d'alimentation en eau potable, des classes de cours, des salles de soins, des aires de jeu et l'aménagement du réseau routier.



[Biens immobiliers et mobiliers confisqués par des décisions définitives de justice : Larbaoui finalise les procédures légales.](#)

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, les travaux de la 187e session du Conseil des Participations de l'Etat consacrée à la finalisation des procédures légales relatives au règlement définitif du dossier des biens immobiliers et mobiliers confisqués par des décisions définitives de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et le transfert de propriété, à titre onéreux, au profit d'entreprises publiques économiques et ce, en exécution des engagements du président de la République et de ses directives portant sur le traitement définitif de ce dossier à travers des modalités adaptées pour la réaffectation des fonds pillés et récupérés au profit de la communauté nationale et assurer une exploitation optimale des unités de production concernées. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative au renforcement des capacités nationales de réalisation et d'ingénierie dans différents domaines, le Conseil a adopté le projet de création d'un Groupe de Travaux Maritimes (GTM) comme outil efficace pour la réalisation des investissements projetés dans le cadre du développement des infrastructures maritimes devant accompagner la dynamique que connaît l'économie nationale, notamment dans son volet relatif à la promotion des exportations hors hydrocarbures.



[L'expert en management et stratégie numérique, Ali Kahlane à El Moudjahid : 2024 sera l'année de la digitalisation bancaire](#)

L'Algérie soutient l'innovation et compte relever les défis de la généralisation de la numérisation, qui a contribué de manière significative à améliorer l'efficacité et la sécurité des secteurs des paiements et de la Finance en Algérie. L'adaptation des systèmes d'information intégrés est naturellement un enjeu majeur des stratégies de transformation numérique dans le secteur bancaire.

En effet, trois banques publiques vont s'équiper d'un système d'information intégré, s'ajoutant à trois autres banques publiques qui en disposent déjà, avait rapporté, tout

récemment, le ministre des Finances, Laâziz Faïd. Quels sont les enjeux de la digitalisation du secteur bancaire ? L'expert en management et stratégie numérique, Ali Kahlane, rappelle que le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a résolument insisté sur l'importance d'intensifier les efforts pour généraliser les services de paiement mobile, en mettant l'accent sur l'innovation et la sécurité des transactions. Soulignant qu'avec le "lancement de nouvelles infrastructures techniques robustes et des initiatives telles que les agences bancaires numériques multiservices, l'Algérie est bien positionnée pour continuer à évoluer et à s'adapter aux tendances mondiales en matière de fintech", a-t-il analysé. S'exprimant sur l'interopérabilité et la révolution numérique en Algérie, il souligne que "l'année 2024 marque un tournant" avec le lancement de l'interopérabilité des paiements mobiles en juin. D'après lui, cette avancée permet aux clients des différentes banques et d'Algérie Poste d'effectuer des transactions interbancaires de manière instantanée en utilisant le code QR. Ce service, connu sous le nom de "Switch mobile", promet de révolutionner le secteur financier en offrant des services numériques rapides, faciles à utiliser et sécurisés.

Transactions mobiles en 2024 : Une hausse de 71%

Selon les données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), le premier trimestre de 2024 a vu une augmentation de 71% des transactions de paiement mobile par rapport à la même période en 2023, avec plus de 12,5 millions de transactions. La valeur des transactions a également augmenté, atteignant 9,3 milliards DA contre 5,5 milliards DA en 2023, a-t-il précisé. Les transferts d'argent via mobile ont également connu une croissance exponentielle, avec plus de 7,2 millions d'opérations pour une valeur dépassant 106 milliards DA, soit une hausse de 140% en volume et de 187% en valeur sur un an. La numérisation des paiements s'accompagne d'une baisse de l'utilisation des espèces. A ce propos et au terme des perspectives futures, ce spécialiste a révélé que le gouvernement algérien continue de soutenir cette transformation numérique avec des directives claires pour promouvoir l'adoption des services de paiement mobile. Ainsi, dit-il, des campagnes de sensibilisation et de formation sont prévues pour accompagner les citoyens dans l'adoption de ces nouveaux outils. En termes des évolutions du Paiement Mobile en Algérie qui caractérisent la transformation numérique en cours, M. Kahlane a souligné que depuis ses débuts, en octobre 2016, le paiement mobile en Algérie a connu une croissance remarquable, marquant une transformation significative du paysage financier du pays. Ce développement s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation et de digitalisation du secteur bancaire et financier, visant à améliorer l'inclusion financière et à offrir des services plus rapides et sécurisés aux citoyens. Le paiement mobile en Algérie a été officiellement lancé en octobre 2016, avec l'introduction des premiers services de transactions via mobile par quelques banques pionnières et Algérie Poste.

Cette initiative faisait partie d'une série de réformes visant à moderniser le système financier du pays.

Croissance exponentielle des paiements mobiles en 2020

Entre 2016 et 2020, le nombre d'utilisateurs de services de paiement mobile a progressivement augmenté, avec un accent particulier sur l'adoption de technologies de pointe et l'amélioration des infrastructures. En 2020, le nombre de cartes de paiement "Eddahabia" d'Algérie Poste avait déjà atteint 6 millions d'unités, ce qui montre une adoption croissante par les citoyens. L'accélération des transactions numériques était de 28% en 2023. La période de 2021 à 2023 a été marquée par une accélération de l'adoption du paiement mobile et des innovations technologiques. En 2023, le nombre de transactions par carte a augmenté de 28% par rapport à 2021. La digitalisation des services bancaires a permis de réduire considérablement la nécessité pour les clients de se rendre physiquement dans les agences bancaires, a-t-il soutenu. En 2023, le nombre de comptes bancaires avait atteint près de 13 millions, tandis que les transactions via les guichets automatiques de billets (GAB) avaient dépassé les 45,9 millions d'opérations pour un montant global de plus de 859 milliards DA, a-t-il détaillé. En conclusion, le consultant en transformation numérique, a indiqué que le parcours du paiement mobile en Algérie, de ses débuts en 2016, témoigne d'une volonté constante d'innovation et de modernisation. Aussi, "avec une infrastructure en constante amélioration et une adoption croissante par les citoyens, le pays est sur la voie de devenir un leader régional en matière de services financiers numériques", a-t-il conclu. Il est important de souligner que les commerçants ont un délai de 5 mois (150 jours) pour se doter d'un TPE (terminal de paiement électronique), tel que prévu par la loi de finances 2024 à travers son article 111. Les commerçants, doivent se conformer au plus tard le 31 décembre 2024, selon le même article de la loi de finances en vigueur. Toutefois, tout manquement au respect de mettre à la disposition du consommateur des terminaux de paiement électronique constitue une infraction punie d'une amende de 50.000 DA. Cette mesure est censée favoriser l'accélération de la généralisation du recours aux moyens de paiement modernes comme alternative à l'excès de cash et comme moyen de réduire le poids de la thésaurisation et des fonds circulants hors banques. En outre, Algérie poste va lancer également le paiement électronique mobile avec la technique du QR. La digitalisation est devenue une réalité d'autant plus que l'Algérie va réaliser une importante Data Base pour les données et leur gestion.

Sociétés de capital-investissement : Booster les entreprises en création

Le Président Tebboune a tout récemment affirmé que «les réformes engagées avancent résolument vers le développement de l'économie nationale et la diversification de ses sources». En effet, le gouvernement s'attelle à asseoir une économie diversifiée et compétitive.

Pour ce faire, le capital-investissement constitue un moteur essentiel de croissance et d'innovation, offre des opportunités cruciales pour atteindre l'objectif fixé. Mammeri Amani Nada et Oukacha Brahim, enseignants à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires et à l'Université Mouloud-Mammeri à Tizi Ouzou, expliquent dans un manuel de gestion des risques, une approche structurée pour minimiser les risques et maximiser les rendements, tout en offrant des directives claires pour chaque étape du processus d'investissement. Le capital-risque concerne uniquement les opérations en fonds propres réalisées dans les entreprises innovantes, en création ou les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance. La «gestion rigoureuse» des risques est, selon les universitaires, «non seulement essentielle pour protéger les investissements en capital, mais elle est aussi indispensable pour réaliser les rendements élevés attendus par les investisseurs qualifiés». Cette approche stratégique et méthodique dans le capital-investissement, enchaînent les auteurs de l'étude, «permet de naviguer efficacement dans un environnement financier complexe et d'optimiser les performances des portefeuilles». Le capital-investissement intervient à tous les stades de vie de l'entreprise : création, développement et cession. Le capital investissement se matérialise par la prise de participation minoritaire et temporaire dans le capital d'entreprises à fort potentiel de croissance afin d'en compléter le financement et créer un effet de levier pour obtenir des prêts bancaires en complément. Il permet également aux entrepreneurs de profiter de conseils avisés de ces investisseurs, de leur expérience et de leur carnet d'adresses. Ces prises de participation sont effectuées par des professionnels spécialisés ayant comme principal objectif la réalisation de plus-values substantielles dans un délai relativement court, généralement compris entre 4 et 7 ans. La mise en place de bonnes pratiques en matière de gestion des risques constitue «un pilier fondamental pour le succès durable dans le domaine du capital-investissement». Au chapitre des cadres réglementaire et fiscal, les universitaires indiquent qu'il est «important d'alléger et de rendre flexible les modalités d'investissement. Les meilleures pratiques mondiales, relèvent les auteurs de l'étude, «prévoient que les plus-values de cession et dividendes sont exonérées d'impôts». Les universitaires relèvent que la création d'une association regroupant les professionnels du capital-investissement en Algérie «serait plus que bénéfique pour représenter le secteur auprès des autorités et sensibiliser les acteurs économiques sur ses différents avantages». Cet outil «servirait même de plateforme pour l'échange d'informations et la promotion de la profession, tout en contribuant à l'analyse des performances du métier dans le pays». Une approche de formation moderne et adaptée est également «nécessaire pour doter les acteurs locaux des compétences financières requises est plus qu'une formalité pour la réussite de ce modèle».



Marché parallèle : L'Euro toujours plus haut

A la Banque d'Algérie, les cotations commerciales de la monnaie nationale, valables du 2 au 6 août, indiquent que l'euro s'échange à 145.28 dinars algériens à l'achat et se vend à 145.33 dinars.

Au marché parallèle, la monnaie européenne voit son change d'achat atteindre 239.00 dinars et son taux de vente s'élève à 241.00 dinars.

De son côté, le billet vert maintient ses bons niveaux et s'achète à 134.52 dinars algériens et se vend à 134.54 dinars algériens. Avec des niveaux nettement supérieurs, un dollar vaut 220.00 dinars à l'achat et 222.00 dinars à la vente.

Quant aux autres monnaies, le dollar canadien s'établit à 96.99 dinars algériens à l'achat et à 97.01 dinars algériens à la vente. Cependant, sur le marché noir, la monnaie canadienne se négocie à 158.00 dinars à l'achat et 160.00 dinars à la vente.



Conseil d'administration du FMI : L'Afrique arrache un 3e siège

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, en avait fait l'annonce en octobre 2023, une décision arrachée de haute lutte par l'Afrique, qui depuis a gagné d'autres batailles pour matérialiser ses ambitions.

Le continent tient son 3ème siège à la table du Conseil d'administration (CA) du FMI. Ce siège sera occupé par la région subsaharienne, ce qui signifie qu'elle aura plus de poids dans les grandes orientations de l'institution et dans la défense des intérêts de l'Afrique.

Le Conseil des gouverneurs du FMI, la plus haute instance décisionnelle de l'institution financière internationale, a acté la nouvelle résolution pour installer un 25ème siège dédié à l'Afrique subsaharienne. Avec cette décision le nombre des directeurs exécutifs au sein du Conseil d'administration du FMI gonfle automatiquement, une requête formulée par le Comité monétaire et financier international lors des réunions annuelles de 2023 à Marrakech (Maroc).

Dorénavant l'Afrique occupera 3 sièges au Conseil d'administration du FMI, dont 2 pour la région subsaharienne. «Le Conseil des gouverneurs a franchi une étape importante en créant un 25ème siège à notre Conseil d'administration pour augmenter la représentation de l'Afrique subsaharienne dans la prise de décision du FMI, rendre notre Conseil plus inclusif et refléter le rôle de la région dans l'économie mondiale» a confié Mme Georgieva.

Enfin, notons que le nouveau Conseil d'administration de 25 directeurs exécutifs entamera officiellement ses activités le 1er novembre 2024.

Présidentielle: Naghza, Sahli et Hamadi sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier a ordonné la mise sous contrôle judiciaire des candidats à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain Saida Naghza, Belkacem Sahli et Abdelhakim Hamadi tandis que 68 personnes ont été placées en détention provisoire pour leur implication dans l'achat de parrainages. C'est ce qu'a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près ce pôle.

« En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte sur l'affaire des faits de corruption ayant entaché l'opération de collecte des formulaires de souscription des signatures des prétendants à la candidature à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre 2024, le parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier informe l'opinion publique qu'en date des 3 et 4 août 2024, soixante-dix-sept (77) suspects, dont des prétendants à la candidature, ont été présentés à la Justice et qu'une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour octroi d'un indu privilège, trafic d'influence, offre ou promesse de dons en numéraire en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des voix d'électeurs, abus de fonction, obtention de dons en numéraire ou de promesses de voix électorales et escroquerie », lit-on dans le communiqué.

« Après l'audition des accusés en première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement de soixante-huit (68) d'entre eux en détention provisoire et de trois (3) autres sous contrôle judiciaire, laissant les six (6) autres en liberté », selon le communiqué.

Des élus locaux figurent parmi les 68 personnes placées en détention. Jeudi 2 août, le procureur général près le tribunal d'Alger avait annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie sur cette affaire qualifiée «de corruption politique».

Naghza, Sahli et Hamadi avaient introduit des recours suite aux refus de leurs dossiers de candidatures par l'autorité de surveillance des élections (ANIE), un rejet confirmé par la cour constitutionnel.

Trois candidats seulement ont été retenus pour le scrutin du 7 septembre à savoir Youcef Aouchiche, secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), d'Abdelaali Cherif Hassani, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), et d'Abdelmadjid Tebboune, président sortant et candidat indépendant.

Les autorités déstockent de la viande blanche pour baisser les prix

Pour faire face à l'augmentation des prix de la viande blanche constatée ces derniers jours, les départements de l'Agriculture et du Commerce interviennent. Des quantités importantes de viandes blanches sont déstockées et mises sur le marché national à des prix compétitifs.

Une mesure saluée par l'Association des consommateurs, qui préconise, cependant, de trouver une solution durable qui passe par une planification de la production. Selon l'association, cela permettra de s'adapter aux besoins des consommateurs et de remédier à l'augmentation récurrente et injustifiée des prix de la viande blanche.

Les consommateurs font face à un nouvel épisode de hausse du prix du poulet. Selon la dernière mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, publiée hier par le ministère de l'Agriculture, le poulet de chair est proposé entre 484 et 496 DA le kilo. Cette augmentation de prix est qualifiée d'injustifiée. Raison pour laquelle les autorités jouent la carte de régulateur.

Les ministères de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que celui du Commerce et de la Promotion des exportations ont opté pour le déstockage de quantités importantes de viandes blanches, la proposant à des prix compétitifs en vue de lutter contre la spéculation et la hausse injustifiée des prix.

« Dans le cadre de la régulation du marché national et de la stabilité des prix des viandes blanches ainsi que de la lutte contre la spéculation et de la hausse injustifiée des prix afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, de déstocker des quantités importantes de viandes blanches disponibles au niveau de la Société algérienne de régularisation des produits agricoles (SARPA) et de l'Office national des aliments de bétail (ONAB) », a-t-on indiqué dans un communiqué.

Les commerçants grossistes et les bouchers sont, de ce fait, invités à se rapprocher de ces deux établissements sis aux Quatre-chemins de Kouba, Gué de Constantine (Alger), ou des unités y relevant au niveau des wilayas, et ce afin de s'approvisionner en quantités nécessaires et à des prix compétitifs.

Cette mesure est la bienvenue pour le consommateur. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le président de l'association El Aman pour la protection des consommateurs, Hacène Menouar, notant que c'est une mesure d'urgence pour régler un problème ponctuel.

La mesure est à saluer, a indiqué M. Menouar, qui a ajouté que le déstockage peut être une solution pour faire baisser les prix, notamment en cette période où les producteurs de viandes blanches sont confrontés à des problèmes liés, entre autres, à la chaleur mais aussi à une forte demande sur le produit, surtout que cette filière n'est pas organisée.

Néanmoins, le président d'El Aman préconise une solution durable pour éviter cette augmentation récurrente des prix. Il est ainsi revenu sur les propositions de l'association, qui demande l'adoption d'un système de régulation, lequel passe par la planification de la production, le but étant de s'adapter aux besoins des

consommateurs, notamment durant des périodes où la consommation de ces produits augmente, à savoir durant le ramadhan, les fêtes et en été.

Selon lui, il est nécessaire d'avoir un « tableau de bord » où sont répertoriés tous les indicateurs de la consommation et de la production. Cela permettra, selon lui, d'anticiper et de produire des quantités suffisantes pour répondre à la demande car, a-t-il estimé, le déstockage d'un excédent de production ne peut être considéré comme étant une régulation.

Le consommateur est aussi appelé à jouer un rôle et à ne pas créer de pression sur un produit donné, selon le président de l'Association pour la protection du consommateur. Pour lui, les résultats du recensement général de l'agriculture devraient donner plus de précisions sur cette filière mais aussi et surtout les capacités de production.



[OUVERTURE DE BUREAUX DE CHANGE : Le processus est en cours](#)



Du nouveau concernant les bureaux de change a été annoncé par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, qui répondait, ce jeudi, à une question écrite d'un député : une instruction de la Banque d'Algérie va définir les conditions de mise en place du système relatif aux bureaux de change. Sur cette base, la banque d'Algérie délivrera les autorisations pour exercer cette activité, conformément à la loi. Le ministre a rappelé qu'en septembre dernier, le Conseil Monétaire et Bancaire a adopté le projet de règlement relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change, une démarche qui vise à créer les conditions idoines à même de favoriser le déploiement d'un vaste réseau national de ces bureaux. L'adoption de ce texte s'inscrit, avait expliqué la Banque d'Algérie, dans le cadre « d'une démarche progressive qui vise, dans une première étape, à créer les conditions idoines à même de favoriser le déploiement d'un vaste réseau national de bureaux de change, pour faciliter les opérations de change au large public ». À ce titre, selon les indications de la même source, le champ d'activités de ces bureaux « englobera plusieurs opérations, notamment, celles portant sur le droit ou allocation de change au profit des résidents, pour voyages touristiques ou professionnels à l'étranger, frais d'études et de stage, etc... ». Cette étape cruciale de mise en place d'un « réseau organisé et régulé » d'établissements offrant des services de change sécurisés, sera suivie par une révision du corpus régissant ces opérations de change, en adéquation avec l'évolution économique et sociale de notre pays, a

précisé la Banque d'Algérie. Ce règlement devait constituer le premier d'une série de textes d'application de la Loi monétaire et bancaire du 21 juin 2023 et être suivi par d'autres règlements, promulgués successivement, avait annoncé la Banque d'Algérie. En décembre dernier, Laâziz Faïd, répondant à une question écrite d'un député adressée au Premier ministre concernant l'ouverture des bureaux de change en Algérie et les mesures visant à éliminer le marché de change parallèle, avait souligné que la création des bureaux de change se fera selon un processus ouvert et transparent, basé sur la fourniture de données précises et actualisées sur les opérations financières, ce qui contribuera à réduire la corruption, ainsi qu'en garantissant l'existence d'une infrastructure appropriée pour les opérations financières des bureaux de change. Ce système constitue une première étape dans le processus de modernisation du cadre réglementaire régissant les opérations de change, qui doit répondre aux conditions de développement de l'économie nationale. À une autre occasion, le ministre des Finances avait fait observer que les autorités sont déterminées à faire du processus d'ouverture des bureaux de change un succès et ont pris un certain nombre de mesures à cet effet. Il s'agit d'unifier le taux de change du dinar et ainsi absorber le marché noir en réduisant l'écart entre le taux de change du dinar et le marché noir, et donc contribuer à limiter les transactions dans le cadre du marché noir. Le gouvernement doit prendre dans ce sens un certain nombre de mesures structurelles pour éviter de commettre les erreurs des expériences précédentes et assurer le succès de l'ouverture des bureaux de change. Le but est de parvenir à un équilibre entre l'offre et la demande de monnaie et renforcer la confiance. Le ministre avait expliqué que les clés les plus importantes qui peuvent contribuer efficacement et fondamentalement à la réalisation de cet objectif résident dans l'éducation du public sur l'importance du recours au marché officiel et sur les avantages qu'il en peut retirer, ainsi qu'à l'économie nationale en général.



[INVESTISSEMENTS : 8 465 projets enregistrés par l'AAPI](#)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à la fin du mois de juillet dernier, 8 465 projets d'investissement déclarés à travers le pays d'une valeur de 3 840 milliards DA, a annoncé, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. Le directeur de l'AAPI a expliqué, alors qu'il supervisait un séminaire régional sur l'investissement en présence des walis de Saïda, Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Naâma et El-Bayadh et des investisseurs et porteurs de projets de ces wilayas que «les investissements enregistrés à travers les guichets de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, depuis le lancement de son activité en novembre 2022 et jusqu'au 31 juillet dernier, ont atteint 8 465 projets d'investissement d'un montant global de 3 840 milliards DA». Il a ajouté qu'«il est prévu de générer, à la faveur de ces projets d'investissement, quelque 210 000 postes d'emploi directs», signalant que «les projets qui concernent des opérateurs étrangers enregistrés par l'AAPI, durant la même période, ont atteint 154 projets, dont 55 investissements directs étrangers (IDE) et 99 autres dans le cadre du partenariat». M.

Rekkache a souligné que «ces investissements, que l'Agence œuvre à concrétiser, seront une réalité tangible, qui contribuera à atteindre les grands objectifs économiques fixés par les plus hautes autorités du pays, afin d'atteindre les taux de croissance économique les plus élevés». Il a souligné que «l'Agence algérienne de promotion de l'investissement est prête à accompagner tous les investisseurs en leur fournissant toutes les conditions nécessaires pour leur permettre de réaliser leurs projets». Évoquant les travaux de la plateforme de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, lancée en février dernier, le même responsable a précisé qu'«elle reste le moyen unique et exclusif d'octroyer du foncier destiné à l'investissement». Dans ce contexte, il a indiqué que «508 assiettes foncières destinées à l'investissement au niveau de 43 wilayas du pays ont été présentées à travers cette plateforme», soulignant que «332 décisions temporaires ont été accordées, dont 108 sont devenues des décisions finales, après l'achèvement de l'opération d'inscription». Ce séminaire régional, organisé par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en coordination avec les services de la wilaya de Saïda, sous le slogan «la wilaya de Saïda: des potentialités importantes, de nombreuses opportunités et des horizons prometteurs», a permis la présentation d'interventions sur les atouts et ressources que recèle cette wilaya et la contribution des collectivités locales dans l'investissement, les mécanismes de mise en œuvre des lois sur l'investissement et le foncier, via la plateforme numérique de l'Investisseur. À cette occasion, un débat a été ouvert entre les responsables centraux de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et les investisseurs présents, qui ont abordé les modalités d'octroi du foncier. Dix contrats de concession du foncier agricole notamment ont également été distribués aux opérateurs, a-t-on conclu.



[Premier ministre réunit le conseil des participations de l'état](#)

Deux points importants à l'ordre du jour

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier la 187e session du Conseil de participation de l'Etat, avec comme ordre du jour deux points importants pour l'économie nationale, entrant dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le premier point a trait à la finalisation des procédures légales concernant le règlement définitif des biens mobiliers et immobiliers saisis lors des différentes affaires de lutte contre la corruption et le transfert de propriété ayant entraîné un pillage systématique des biens de l'Etat. Faisant suite aux instructions du président de la république pour régler définitivement ce volet, le traitement de ce dossier permettra de mettre en place les modalités adaptées au transfert de propriété à titre onéreux des biens mobiliers et immobiliers saisis sur décision de justice au profit de la communauté nationale et « assurer l'utilisation optimale des unités de production concernées ». Le deuxième point de l'ordre du jour a concerné la mise en oeuvre de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'optimisation et le renforcement des capacités nationales d'ingénierie et de réalisation dans différents domaines. Dans ce cadre, le CPE a adopté le projet de création d'un Groupe de travaux maritimes (GTM) avec comme mission principal la réalisation des investissements projetés dans le cadre du développement des infrastructures maritimes. Adoption du projet de création d'un Groupe de travaux maritimes Le Conseil des participations de l'Etat a adopté, hier, le projet de création d'un Groupe de travaux maritimes (GTM), permettant la réalisation des investissements projetés dans le cadre du développement des infrastructures maritimes. L'adoption du projet découle des travaux de la 187e session du Conseil des participations de l'Etat, présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée à la finalisation des procédures légales relatives au règlement définitif du dossier des biens immobiliers et mobiliers confisqués par des décisions définitives de justice dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et le transfert de propriété, à titre onéreux, au profit d'entreprises publiques économiques, indique un communiqué des services du Premier ministre.

انطلاقا من ميناء الغزوات بتلمسان تصدير أول شحنة أكشاك متعددة الخدمات نحو موريتانيا

دت المنطقة الجافة لميناء الغزوات بتلمسان، تصدير أول شحنة من الأكشاك المتعددة الخدمات القابلة للتفكيك نحو موريتانيا، وهي العملية التي أشرف عليها نهاية الأسبوع الماضي والي ولاية تلمسان، وفقا للبروتوكولات المعمول بها في هذا الجانب، حيث قدم المدير العام لشركة “ميتغاف” المختصة في معالجة المعادن، عرضا تعريفيا حول العملية

وحسب المعلومات التي بحوزتنا، فإنه سيتم تصدير 360 كشكا متعدد الخدمات وفق عقد شراكة يمتد إلى غاية نهاية هذه السنة، أين تم شحن أول دفعة بحضور السلطات الولائية

وتعد هذه الخطوة أحد المؤشرات العملية لانتعاش الاقتصاد الوطني وتحسين وتطوير الإنتاج الجزائري المحلي، الذي من شأن بعث حركية اقتصادية تساهم في تنمية الاقتصاد الوطني، خاصة وأن شركة “ميتغاف” تعد إحدى أهم الشركات الرائدة في المجال، من خلال وحداتها الثلاث المتواجدة بكل من تلمسان ومنطقة بومدفع بولاية عين الدفلى، وتطمح هذه الشركة مستقبلا لدخول عالم التصدير وعينها على إفريقيا، حيث تبقى السوق الإفريقية أولى أولوياتها في الوقت الحالي، وتعتمد إلى عقد اتفاقيات وبعث مفاوضات مع شركاء اقتصاديين من خارج الوطن

وتمكنت الشركة المختصة في صناعة الأعمدة الكهربائية والأكشاك الميثلية، في غضون 8 سنوات منذ تاريخ إنشائها من فرض نفسها في السوق الوطنية والإقليمية، كشريك اقتصادي معول عليه في تطوير الاقتصاد الوطني، وخلق مناصب عمل للشباب العاطل، حيث توظف حاليا 600 عامل، على أن تفتح مناصب عمل جديدة قريبا، من خلال استحداث 300 منصب وتهدف وفق خطة مدروسة إلى أن تصل إلى خلق 1000 منصب عمل في الآفاق المستقبلية، وتعمل حاليا على تمكين نفسها في السوق الجزائرية والإفريقية، من خلال ما تنتجه من مواد صناعية ذات جودة عالية

مجلس مساهمات الدولة يدرس إجراءات تسوية ملف الأملاك المصادرة في قضايا الفساد

خصص مجلس مساهمات الدولة في دورته الـ187 التي عقدت أشغالها اليوم، الإثنين 5 أوت، لاستكمال “الإجراءات القانونية الخاصة بالتسوية النهائية لملف الأملاك العقارية والمنقولة المصادرة بموجب أحكام قضائية نهائية في إطار قضايا مكافحة الفساد، ونقل ملكيتها بمقابل ذي قيمة، إلى المؤسسات العمومية الاقتصادية”، حسبما أفادت به مصالح الوزير الأول في بيان

وذلك، يضيف البيان، تنفيذا للالتزامات الرئيس تبون بالمعالجة النهائية لهذا الملف من خلال إيجاد الصيغ الملائمة لتوجيه الأموال المنهوبة المسترجعة لصالح المجموعة الوطنية وضمان الاستغلال الأمثل لوحدات الإنتاج المعنية

”GTM-بيان مصالح الوزير الأول أفاد كذلك أن المجلس اعتمد “مشروع إنشاء” مجمع للأشغال البحرية باعتباره أداة فعالة لتنفيذ الاستثمارات المزمع إطلاقها في مجال تطوير المنشآت والبنية التحتية البحرية التي من شأنها مرافقة الحركة التي يشهدها الاقتصاد الوطني، لاسيما في جانبها المتعلق بترقية “الصادرات خارج المحروقات

زلزال يضرب البورصات العالمية وخسائر بملايير الدولارات

تشهد الأسواق العالمية منذ أمس الأحد، انخفاضات وخسائر كبيرة لم تشهدها منذ سنوات، وسط مخاوف تتناب المستثمرين نتيجة عدم خفض البنك الفدرالي الأمريكي لأسعار الفائدة

وعرف مؤشر مؤشر “ناسداك 100” الأميركي، الذي يهيمن عليه عمالقة التكنولوجيا، انخفاضا بأكثر من 10% منذ منتصف شهر جويلية الماضي، كما شهد مؤشر “توبكس” الياباني انخفاضا هو الآخر بستجيل تراجع نسبته 6% منذ الجمعة الماضي

وفي ظل الضربات التي تلقاها السوق الأمريكي، فقد فقدت شركة “آرم” نحو 40% من قيمتها السوقية، وعاشت شركة “إنفيديا”، العريقة في صناعة أشباه الموصلات، تقلبات كبيرة حيث انخفضت أسهمها بنسبة 7%، ثم ارتفعت بنسبة 13%، ثم انخفضت مرة أخرى بنسبة 7% وذلك في ظرف 3 أيام فقط

وفي يوم الجمعة الماضي انخفضت قيمة شركة “إنتل” بأكثر من 25% من قيمتها السوقية، كما انخفض مؤشر “كيه بي دبليو” لأسهم البنوك الأميركية بنسبة 8%، وسقطت أسهم البنوك اليابانية بشكل مماثل

، حمل الملياردير الأمريكي، ايلون ماسك، البنك الفدرالي الأمريكي، “X” وفي منشور له على منصة الأزمة التي تعيشها البورصات العالمية، حيث قال “من حماقة ان يُبقي الفدرالي الأمريكي أسعار الفائدة مرتفعة”.

فيديو جديد لمشروع السكة الحديدية بشار غار جبيلات

نشرت الوكالة الوطنية للدراسات ومتابعة انجاز الاستثمارات في السكك الحديدية، فيديو لأحد مقاطع مشروع السكة الحديدية بشار - تندوف - غار جبيلات وتضمن هذا الفيديو، صوراً للشطر الرابط بين حدود ولاية بشار مع بني عباس، على مسافة 200 كلم، كما يظهر عملية تهيئة البنية التحتية لهذا الخط، باستعمال حفارات ورافعات من الحجم الكبير وظهر ذات المصدر، تسارعا كبيرا في عملية انجاز هذا المشروع من خلال العمل في ساعات النهار والليل، بنظام التناوب 3×8.

الشعب

الرقمنة.. قضية سيادة

حققت الجزائر الجديدة بفضل رؤية رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، تقدما كبيرا في مجال الرقمنة، وفق استراتيجية وطنية صارمة، لمواكبة التطور التكنولوجي، فأضافت إلى كفاءة الأداء، وضمنت فعالية أكبر في العمل اليومي، والجزائر عازمة على بلوغ أعلى مستويات الرقمنة لإضفاء مزيد من الدينامية على المنظومة الاقتصادية، وتحكم آليات تسيير مختلف القطاعات، في ظل حرص كبير قائم على ترسيخ الحوكمة وتجسيد الشفافية، لقصد قطع الطريق على أي محاولة فساد، ومحو البيروقراطية بصفة نهائية.

شكلت الرقمنة أحد أهم ملفات الإصلاحات التي أقرها برنامج السيد الرئيس، والتزاما مهما من التزاماته، باعتبارها مفتاحا أساسيا لتحقيق استدامة النمو، إذ يُعَوَّل عليها، كآلية متطورة في صياغة كفاءة النمو، وإرساء قوة أداء الاقتصاد، ومن الطبيعي أن تندمج الجزائر بسرعة قياسية في التحول الرقمي، فقد ظل الرئيس حريصا، طوال السنوات الأربع الماضية، على المتابعة الشخصية لمدى التقدم المحقق وحجم الحصيلة المسجلة، وفي كل مرة، كان يقدم توجيهاته الحكيمة، بقصد الوصول إلى تحقيق السيادة الرقمية.

لقد سمحت الرقمنة الجاري تعميقها من رفع سقف موثوقية مختلف النشاطات، الإدارية منها والمالية، لتمهّد الطريق لتحوّل رقمي تاريخي، لم يسبق له مثيل، والرهان في الوقت الحالي، لا يزال متواصلا لمواجهة التحدي القائم، وهو ما أسس له رئيس الجمهورية محافظة سامية للرقمنة، تسعى إلى تقديم كل التسهيلات والإشراف على السير الجيد للعملية، علما أن الجزائر حققت طفرة نوعية غير مسبوقة في المجال.

..الخبير يزيد أقدال: استراتيجية الرئيس للانتقال الرقمي.. محكمة صارمة

أولى رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون مسألة الرقمنة بعناية كاملة، فقد سجّل في التزاماته الرقمي بالجزائر إلى مرتبة لائقة في محفل الأمم، ما يفرض خوض غمار المتغيرات العالمية التي ميزتها ثورة إلكترونية غير مسبوقة، وسباق قوّي لمضامير المعلوماتية، فالرقمنة اليوم معيار جدّي

لمدى نجاعة أي منظومة، ولأجل إنجاح مشروع تجسيدها ببلادنا، استحدثت رئيس الجمهورية ..المحافظة السامية للرقمنة، تحت إشرافه المباشر، لبلورة قانون للرقمنة وإستراتيجية للتحوّل الرقمي

أوضح الخبير في تكنولوجيا المعلومات، الدكتور يزيد أقدال، في اتصال مع “الشعب” حول التحوّل الرقمي ببلادنا، أن الرقمنة تمثل رهانا خصّه رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون باهتمام خاص ومتابعة صارمة، مؤكداً أن مشروع الرقمنة لم يطرح من قبل، ولم يكن في صلب اهتمامات القيادة السياسية بالقدر الذي عرفه خلال الأربع سنوات الأخيرة، ما يؤكد الجهود الملموسة ميدانيا لتجسيد مشاريع الرقمنة، بما أنها أحد أكبر الورشات المطروحة على الساحة الوطنية حالياً، نظراً لأثرها المباشر على الصعيدين الإداري والاجتماعي، إذ على الصعيد الأول، تتم من خلال تسهيل عمليات التسيير وضبط البيانات المتعلقة بكل قطاع، مما يسهّل عملية تسيير الإستراتيجية التي تتأسس وفق معطيات حقيقية وواقعية، وبينما تتجلى على الصعيد الاجتماعي، في معاملات المواطن، بما هو المستفيد الأول من تسهيل المعاملات الإدارية والتجارية

التغيير صار واضحاً – يقول أقدال – والإرادة السياسية لتحقيقه يقين لا يشوبه شك. إذ لم يكتف رئيس الجمهورية بإعلان التغيير الجذري فحسب، بل ربطه بأجال حدّدتا تعليماته الصارمة المسداة إلى مسؤولي القطاعات الوزارية خلال مجالس الوزراء التي يرأسها دورياً، لضمان متابعة آنية للورشات الكبرى التي تم إطلاقها منذ بداية سنة 2020

قطاعات حققت السبق

وعن القطاعات التي تسابق الزمن اليوم من أجل رقمنة كل معاملاتها وهيكلها، وفيها التي قطعت أشواطاً مهمة من خلال النتائج المحققة، يستشهد يزيد أقدال بقطاع المالية ومختلف هيكله من الجمارك والضرائب وأملاك الدولة، نظراً لحساسيته في ضبط مؤشرات الاقتصاد الكلي والجزئي، وإعطاء صورة مكتملة عن الأرقام التي تسجلها هذه الهياكل الحيوية بالنسبة لتطور الاقتصاد الوطني وأمنه. كما ثمن أقدال التقدم الذي أحرزه قطاع العدالة من خلال إطلاقه لتطبيقات تسمح بتسيير المؤسسات العقابية، واستخراج شهادات الجنسية والسوابق العدلية. هذا لا يعني إنكار التقدم الذي أحرزته وزارة الداخلية والجماعات المحلية التي تمكنت من رقمنة كلية لوثائق الحالة المدنية، إضافة إلى استحداث جواز السفر البيومتري وبطاقة التعريف البيومترية التي حلّت محل ملفات الإدارة المكتظة بالوثائق، فقد تم اليوم دمجها ضمن المعطيات المخزنة على مستوى بطاقة التعريف البيومترية

بدوره أحرز قطاع العمل والتشغيل – يقول أقدال – تقدماً معتبراً فيما يخص إجراءات الضمان الاجتماعي، إضافة إلى التغيير الرقمي الذي طال الحياة الجامعية. دون التغاضي عما تم تحقيقه على مستوى وزارة التجارة وترقية الصادرات التي قطعت شوطاً كبيراً في مجال التعاملات عبر المنصات الإلكترونية التي ساهمت كثيراً في قمع الغش وكبح المضاربة وتسهيل عملية تمويل السوق المحلية وتنظيم حركة التجارة الخارجية من تصدير واستيراد

حوكمة وذهنيات

أهمية الرقمنة وأثرها المباشر على الحوكمة والتسيير السليم القائم على المعطيات الدقيقة التي تعكس الواقع بوضوح، لا يمكن أن يكون محل اختلاف أو جدل، يؤكد أقدال، فأثرها يتجلى في إضفاء الشفافية على مجمل التعاملات اليومية، اقتصادية كانت، تجارية أو إدارية ذات صلة بحياة المواطن، ومن خلال ذلك، القضاء على المحسوبية والبيروقراطية والتضييق على الفساد، مع سرعتها وإمكانات إجرائها عن بعد. كما تمكّن رقمنة الإجراءات من الاطلاع بصورة آنية على النتائج العملية والمعطيات الحقيقية الميدانية. ولم ينكر أقدال بعض العراقيل التي تعترض المشروع، مشيراً إلى ما أسماه “بمقاومة التغيير

وعدم تقبله"، مما يتطلب تحضيراً عميقاً مسبقاً لتبني مثل هذه الخطوة، فقبل أن نخوض تغييراً متعلقاً بالتحوّل الرقمي، لا بد من تغيير شامل في الذهنيات ونمط التفكير وطرق الحكمة والممارسات اليومية.

مركز وطني للبيانات

من جهة أخرى، ومن الجانب التقني، أكد أقدال أن الخوض في مشروع بحجم رقمنة البيانات الوطنية، وقد أسندت مهمة Data Center يتطلب أرضية لاستيعابه، تتمثل هذه الأخيرة في مركز للبيانات تجسيده إلى المحافظة السامية للرقمنة إلى جانب مهمتين أخريين، تتعلق الأولى بالانتهاء من الإستراتيجية الوطنية للرقمنة التي تحدّد التوجهات الكبرى والأجال الزمنية لتجسيد المشروع، أما الثانية فتتعلق بالجانب القانوني المؤطر لمجال الرقمنة بالجزائر. وبالعودة إلى المركز الوطني للبيانات، ومن أجل الاستفادة من المعرفة الأجنبية لكبار الرّواد في مجال الإلكترونيات، أبرمت المحافظة السامية للرقمنة مؤخراً، اتفاقية تعاون وشراكة من أجل تجسيده مع "شركة هواوي" الصينية، إضافة إلى الجهود التي بذلتها الجزائر في مجال تعميم استعمالات الانترنت وفك العزلة الرقمية من خلال ربط مختلف مناطق البلاد بالألياف البصرية.

ويرى الخبير في تكنولوجيات المعلومات، يزيد أقدال، أن مشروعاً بحجم المركز الوطني للبيانات، يعتبر حتمياً، كون رقمنة جميع القطاعات تستلزم إيواء بياناتها وأنظمتها المالية ومنصاتها المعلوماتية ضمن مراكز بيانات وطنية، تستجيب للمعايير العالمية المتعلقة بالأمن الإلكتروني وحماية البيانات وأداء مواردها البشرية العالية التأهيل.

في هذا الإطار، شدّد المتحدث على أهمية المشروع من أجل مرافقة إستراتيجية التحوّل الرقمي التي تبنتها السلطات العمومية بمتابعة شخصية من رئيس الجمهورية، من خلال إعطاء الدعامة التقنية والبنية التحتية التكنولوجية اللازمة لرقمنة جميع القطاعات الوطنية، التي انطلقت منذ سنوات